

Grandir en ville de Fribourg



Introduction	4
La politique enfance et jeunesse en ville de Fribourg	5
Répartition 0-25 ans au sein de la population fribourgeoise	7
«Grandir en ville de Fribourg»	8
Exemples de mesures	9

Introduction

Une politique de l'enfance et de la jeunesse transversale et participative à Fribourg? Oui, c'est possible. A partir de la stratégie cantonale «Je participe – ich mache mit!», la Ville de Fribourg a développé avec «Grandir en ville de Fribourg» une vision, des lignes directrices et des projets concrets à destination des jeunes. Des jeunes citoyens et des citoyennes à qui elle accorde une attention particulière depuis quelques années par la mise en

place, notamment, de maints actions et programmes en leur faveur.

Car c'est à l'échelle de la ville et des quartiers que l'action publique a le plus d'impact sur la vie quotidienne des jeunes générations. C'est pourquoi, elle a à cœur d'écouter la jeunesse et ses préoccupations et espère, avec sa stratégie «Grandir en ville de Fribourg», en faire des acteurs et des actrices à part entière de notre société.

4



Réalisation d'une fresque avec la participation des enfants.

La politique enfance et jeunesse en ville de Fribourg

Situation à la Ville de Fribourg

A l'heure actuelle, la Ville déploie de nombreuses activités à l'attention de l'enfance et de la jeunesse.

Par exemple:

- Elle accueille l'ensemble des familles nouvellement arrivées à Fribourg, allophones ou non, dont les enfants sont en âge de scolarité obligatoire.
- Elle propose une offre culturelle scolaire obligatoire et facultative ainsi qu'une offre culturelle extrascolaire. Elle met à disposition des spécialistes de l'éducation physique et propose une offre de sport scolaire facultatif.
- Elle organise et soutient des événements et des actions en faveur des enfants et de la jeunesse et met en œuvre le programme Paysage éducatif dans certains quartiers.
- Elle promeut les réseaux de professionnel-le-s travaillant dans les domaines parascolaires, extrascolaires et scolaires, ainsi que les projets locaux.
- Elle offre des prestations dans le domaine de la psychologie et de la médecine scolaire et mène des interventions de prévention et de promotion de la santé.
- Elle soutient les projets participatifs qui impliquent les enfants et les jeunes.
- Elle assure également la gestion de plusieurs centres d'animation socioculturelle en ville de Fribourg via l'association REPER.
- Elle dispose de MEMO, réunissant la bibliothèque, la deutsche bibliothek et la ludothèque. Celle-ci propose des activités aux enfants, un programme de médiation culturelle et des espaces de rencontre intergénérationnel.

- Elle gère la liste d'attente centralisée des crèches, le subventionnement des structures d'accueil préscolaire ainsi que l'accueil extrascolaire communal.

Analyse de la politique communale actuelle et améliorations

Les communes assument la responsabilité du développement des activités générales concernant les enfants et les jeunes domiciliés sur leur territoire. Les compétences des communes sont celles qui sont les plus proches du quotidien des enfants et de jeunes: favoriser leur intégration, mettre à leur disposition des zones de rencontre et veiller au développement d'activités qui leur sont dédiées.

Afin de pouvoir rédiger la stratégie «Grandir en ville de Fribourg», la Ville a effectué une analyse de la situation actuelle et des potentielles améliorations à y apporter. Cette démarche a permis de poser un certain nombre de constats concernant la politique enfance et jeunesse que mène la Ville.

Depuis plusieurs années, les enfants et les jeunes sont des publics privilégiés de la Ville de Fribourg au travers de ses divers services et secteurs (enfance, école et cohésion sociale, sport,

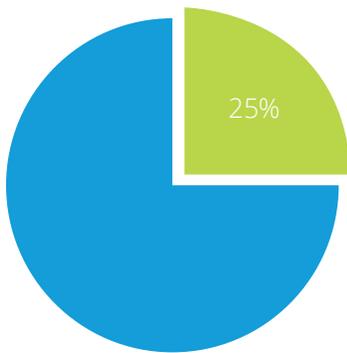
culture...). Cependant, la majorité des prestations données s'adressent aux enfants en âge primaire. Les mesures spécifiques destinées aux 0 à 4 ainsi qu'aux jeunes de plus de 12 ans sont moins nombreuses. Elle doit maintenant aussi mettre l'accent sur le recours aux démarches participatives pour permettre aux enfants et aux jeunes d'influencer les processus décisionnels.

Première action concrète de la Ville de Fribourg

Depuis 2022, la Ville de Fribourg dispose d'un Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale, résultat du regroupement du Service des écoles et du Secteur de la cohésion sociale. Ce changement offrira des nouvelles opportunités pour le domaine enfance et jeunesse:

- meilleure coordination,
- gouvernance clarifiée,
- «porte d'entrée» unique pour les demandes des associations du domaine de l'enfance et de la jeunesse,
- mise en œuvre facilitée de la stratégie.

Répartition 0-25 ans au sein de la population fribourgeoise

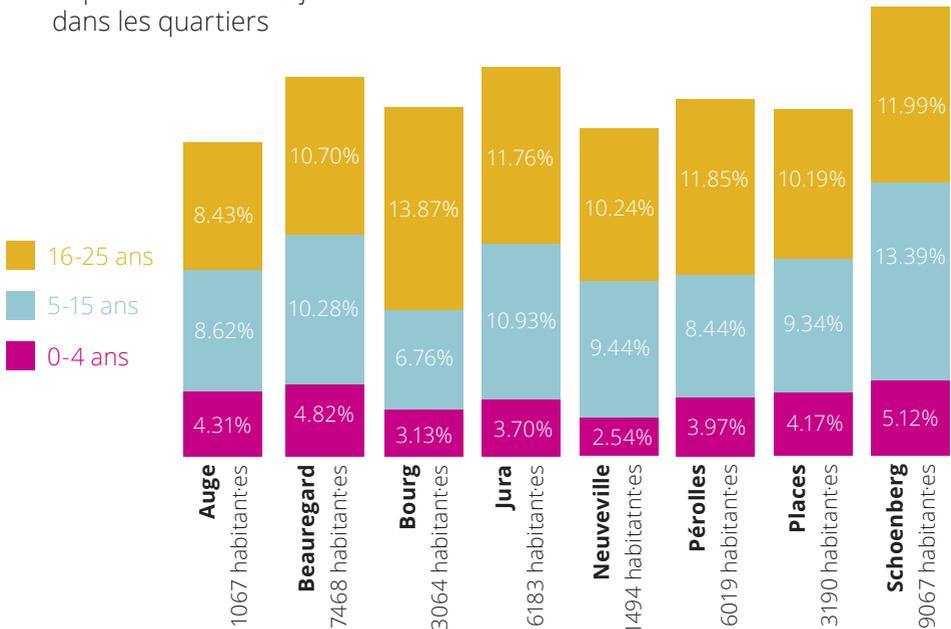


Répartition enfance-jeunesse en
ville de Fribourg
37'552 habitant·es



7

Répartition enfance-jeunesse
dans les quartiers

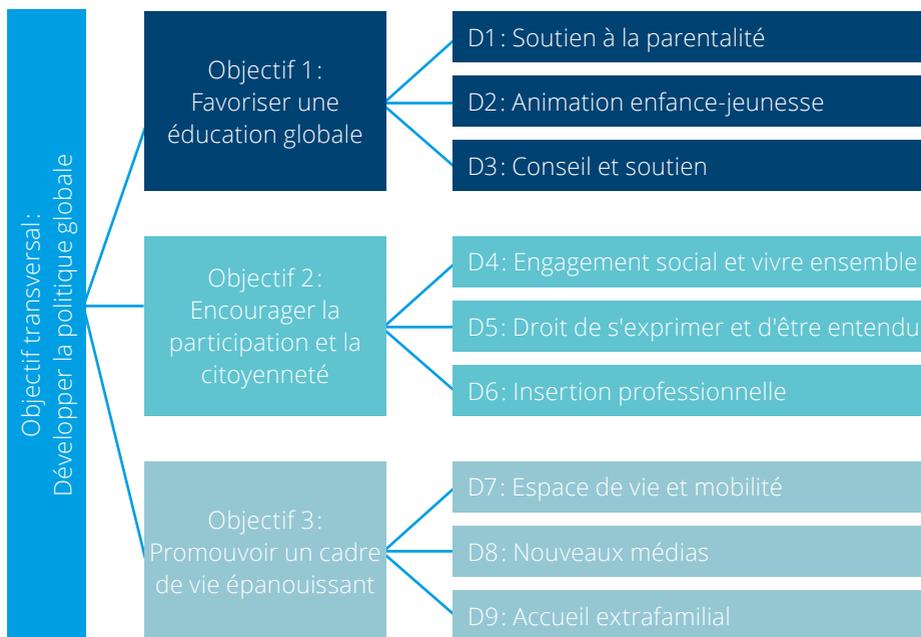


« Grandir en ville de Fribourg »

Pour des raisons de synergie, le découpage en objectifs et domaines d'action de la stratégie cantonale «Je participe!» a été réutilisé pour la stratégie communale.

La stratégie «Grandir en ville de Fribourg», tout comme la stratégie cantonale, s'adresse au public cible des 0-25 ans.

8



Toutes les mesures en faveur de l'enfance et de la jeunesse ont été répertoriées (cf. tableau en pièce jointe) et classées en trois

catégories: [poursuivies](#), [renforcées](#) ou [nouvelles mesures](#).

Exemples de mesures

Optimiser la gouvernance pour plus d'efficacité

- Renforcer la coordination politique entre tous les services et secteurs de l'administration concernés par l'enfance et la jeunesse.
- Renforcer les réseaux d'acteurs de l'enfance et de la jeunesse (Paysage éducatif).

Améliorer la participation des enfants et des jeunes

- Soutenir et accompagner des projets portés par des jeunes.
- Impliquer les enfants et les jeunes dans des démarches participatives lors de réalisations ou rénovations de places de jeux.

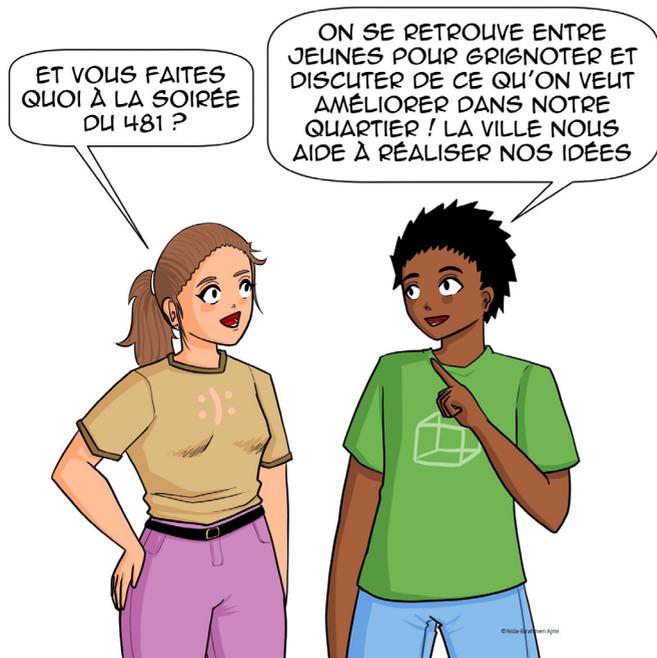
Définir une politique d'encouragement précoce

- Développer des synergies entre les membres du réseau «petite enfance».
- Engager des spécialistes du domaine.

- Se rapprocher du terrain, écouter ses besoins.
- Définir les lignes directrices et mesures permettant de répondre aux besoins des structures, des parents et des enfants.
- Renforcer la coordination de la demande et de l'offre en places d'accueil.
- Mettre à jour le concept pédagogique de l'accueil extrascolaire.

Développer les actions en faveur de la jeunesse (12-25 ans)

- Proposer des espaces de rencontre pour les jeunes.
- Créer et soutenir des groupes de jeunes dans les quartiers.



Dessin de Nida-Errahmen Ajmi pour la promotion des Conseils de jeunes informels au Schoenberg.



Course d'obstacles lors des stages sportifs organisés pour les enfants et les jeunes.

Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale
Rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg
026 351 73 04
ecoles@ville-fr.ch